

Le spécialiste allemand des matériaux polymères supprime 67 emplois dans la capitale cantonale

# Covestro ferme son site de Fribourg

« THIBAUD GUISSAN

**Economie** » C'est un coup dur pour l'économie du canton de Fribourg. Le groupe allemand Covestro, spécialisé dans la production de matériaux polymères, a décidé de fermer son site administratif situé dans le quartier de Beaumont, à Fribourg. L'entier du personnel de Covestro International SA, soit 67 personnes, va perdre son emploi, a appris *La Liberté*.

L'opération s'est faite dans la discrétion. La procédure de consultation en vue d'un licenciement collectif s'est achevée à la fin du mois de juin. La fermeture du site sera effective d'ici au premier semestre 2024, alors que les premiers licenciements seront prononcés en septembre pour la fin de l'année 2023, confirme la Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR).

## Rapatriement au siège

Contactée, la multinationale allemande justifie cette décision par un contexte économique difficile et une volonté de simplifier son organisation. Pour gagner en efficacité, Covestro gèrera à l'avenir le groupe depuis son siège de Leverkusen. Les activités jusqu'alors déployées à Fribourg seront rapatriées en Allemagne.

Responsable de la communication pour l'Europe, Sergio De Salve précise: «A l'instar de l'ensemble de l'industrie chimique en Europe, Covestro souffre fortement de la situation économique actuelle. Jusqu'à présent, les activités européennes de Covestro étaient gérées conjointement par Covestro International SA, en Suisse, et Covestro Deutschland AG, en Allemagne. Mais la gestion des activités dans deux structures distinctes est complexe. Elle s'accompagne de coûts et d'efforts nettement plus élevés et, dans certains cas, retarde des décisions qui doivent être prises le plus rapidement possible. En outre, dans certains domaines, les structures font double emploi.»

Les autorités cantonales ont suivi le dossier ce printemps.



Filiale du groupe Covestro, Covestro International SA est installée dans le quartier de Beaumont, à Fribourg. Jean-Baptiste Morel



«Nous avons été très surpris de cette décision»

Jerry Krattiger

«La PromFR a été informée début juin. Elle a été en contact régulier avec l'entreprise et ce au plus haut niveau. Nous avons été très surpris de cette décision et la regrettons. Le canton de Fribourg a ensuite proposé des pistes à l'entreprise pour garder tout ou partie des activités dans le canton. Malheureusement, Covestro n'a pas été en mesure d'entrer en matière», expose Jerry Krattiger, directeur de la PromFR.

S'il ne précise pas les contours du plan social, le groupe allemand assure qu'il «prend sa responsabilité d'employeur au sérieux et s'efforce de trouver une solution pour tous les employés concernés d'une manière aussi socialement responsable que possible.»

Covestro, qui emploie 17 985 collaborateurs dans le

monde, est né en 2015 d'une scission du groupe allemand Bayer. L'origine du site de Fribourg remonte à 1962. Une société de trading s'est d'abord implantée dans la capitale cantonale. Cette dernière a ensuite été rachetée par Bayer. L'entité de Fribourg a été rattachée à la branche Bayer MaterialScience AG, avant de devenir Covestro International SA lors de la création du groupe Covestro. En 2016, le site de Fribourg était en charge des marchés Europe, Moyen-Orient et Afrique.

## Lourdes pertes

Coté en Bourse, Covestro a bouclé l'exercice 2022 sur une perte de 272 millions d'euros, alors que son chiffre d'affaires s'est élevé à 17,9 milliards d'euros. Le premier trimestre 2023 s'est, quant à lui, conclu sur une

perte de 26 millions d'euros. La guerre en Ukraine, la hausse des coûts de l'énergie, le ralentissement de l'économie mondiale et les reliquats du Covid en Chine ont pesé sur les résultats du groupe l'an dernier.

Covestro compte 50 usines de production dans le monde. Ses produits sont notamment destinés aux secteurs de l'industrie automobile, de la construction, de l'électronique, de l'ameublement et du textile.

## Autres départs

Le départ de Covestro de Fribourg n'est pas sans rappeler la fermeture du site d'Arlanxco à Granges-Paccot, en 2021. La décision de cette multinationale basée aux Pays-Bas, et active dans la production de dérivés du caoutchouc, avait conduit à la suppression de 31 emplois. Les

activités administratives et commerciales déployées par Arlanxco dans le Grand Fribourg avaient été transférées dans une autre entité juridique du groupe.

Une autre société internationale a récemment réduit la voilure dans le Grand Fribourg. A Marly, SBM Offshore a licencié cette année 26 de ses 66 collaborateurs. Le groupe néerlandais, acteur mondial de l'industrie pétrolière, a transféré une partie de ses activités au Portugal. La multinationale, dont les employés fribourgeois travaillent dans la finance, l'administration et les ressources humaines, invoquait un marché concurrentiel difficile et la nécessité de gagner en efficacité. Mais elle assurait ne pas remettre en cause son implantation dans le canton. »

## Projet immobilier relancé

**Quartier de Pérolles** » Deux immeubles de huit étages totalisant 72 appartements devraient bientôt remplacer les bâtiments vétustes encadrant le complexe du Tribunal de la Sarine et des Archives de l'Etat de Fribourg, dans le quartier de Pérolles à Fribourg. Le projet a été mis à l'enquête dans la *Feuille officielle* de vendredi.

Une demande de permis de démolition et de construction déposée il y a un peu moins de deux ans s'était soldée par plusieurs oppositions émanant de riverains. «Nous avons alors décidé de retirer la demande, puis avons participé à un workshop avec la ville, le canton et les voisins, afin de trouver des pistes d'amélioration», explique Alain Deschenaux,

directeur général du Groupe Nordmann Fribourg, propriétaire des lieux.

**Résultat: un bâtiment** redimensionné et sept appartements de moins que ce qui était prévu dans le projet initial. Mais les grandes lignes restent les mêmes: pour environ 30 millions de francs, il est prévu de démolir les bâtiments sis au numéro 9 de la rue Frédéric-Chaillet et au 19 de la route des Arsenaux, afin de les remplacer par des immeubles d'habitation avec surfaces commerciales au rez-de-chaussée.

Le projet, dont Alain Deschenaux espère l'achèvement en 2026 ou 2027, nécessitera environ deux ans de chantier. »

MARC-ROLAND ZOELLIG

## Un écart par égard pour les cyclistes

**Fribourg** » Pro Velo Fribourg et l'Union cycliste fribourgeoise s'apprentent à lancer une campagne de sensibilisation envers les usagers de la route.

Cyclistes et automobilistes cohabitent sur les routes fribourgeoises et, que ce soit en ville ou à la campagne, une distance de sécurité n'est pas toujours respectée lors des dépassements. C'est la raison pour laquelle Pro Velo Fribourg et l'Union cycliste fribourgeoise ont décidé de mener une action de sensibilisation.

La campagne s'adressera aux utilisateurs des routes. Ses organisateurs l'ont présentée jeudi lors d'une conférence de presse à Fribourg.

La campagne de sensibilisation, qui débutera dans le courant de la semaine prochaine, sera incarnée par le cycliste fribourgeois Adrien Chenaux. Elle vise à engager une réflexion concernant la distance latérale de sécurité recommandée par Pro Velo Suisse, à savoir: 1,5 mètre. Pour se représenter cet écart, le président de Pro Velo Fribourg Grégoire Kubski propose d'imaginer qu'il y a un second cycliste, entre le premier vélo et la voiture.

La campagne visuelle aura lieu sur les réseaux sociaux dans un premier temps. Elle pourrait ensuite être étendue au-delà, en fonction des réactions qu'elle suscitera au sein de la population.

«Actuellement, un policier témoin du non-respect d'une distance de sécurité ne peut rien faire», souligne Grégoire Kubski. Inscrire une distance minimale dans la loi permettrait de sanctionner, sans attendre l'accident. Cela favoriserait la protection des cyclistes, notamment les plus vulnérables d'entre eux comme les enfants ou les personnes âgées qui maîtrisent souvent moins bien la stabilité de leur vélo.

Adrien Chenaux considère que «ce qui importe, c'est le sentiment des cyclistes – s'ils se sentent, ou non, en sécurité – et on ressent que ça ne va pas dans le bon sens». L'ancien champion suisse de contre-la-montre re-

connait que, sur les routes du canton, «on se sent moins en sécurité qu'il y a quelques années».

Cependant, les organisateurs de l'action ne souhaitent pas accuser les automobilistes. Ils rappellent que les cyclistes aussi peuvent adapter leur comportement sur la route pour être plus en sécurité. Se positionner au centre du rond-point ou prendre un peu plus de place sur le bord de la route sont des attitudes qui sont peut-être contre-intuitives pour certains mais qui garantissent davantage de sécurité. En tant que cycliste, «il faut avoir le courage de s'imposer», affirme Jean-Marc Rohrbasser, président d'Union cycliste fribourgeoise. »

AMELIE FASEL